

Programme court de 1er cycle en fiscalité - 0317

CRÉDITS :

12 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Programme court de premier cycle en fiscalité

OBJECTIFS :

Acquérir des connaissances sur le calcul de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par actions, les taxes à la consommation, la planification fiscale et les réorganisations de sociétés dans une perspective de planification fiscale entre les particuliers et les sociétés.

CLIENTÈLE VISÉE

Les personnes déjà sur le marché du travail et qui désirent poursuivre des études universitaires en sciences comptables dans le but d'acquérir un complément de formation ou une mise à jour de leur connaissance dans l'un des domaines des sciences comptables.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TP	✓	✓				
Campus de Lévis	TP	✓	✓				

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives ou l'équivalent, et avoir réussi le cours SCO11110 Comptabilité : cycle comptable ou son équivalent.

Base études universitaires au Québec

Être titulaire d'un certificat de premier cycle en administration de l'Université du Québec ou l'équivalent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir complété le cours SCO11110 Comptabilité : cycle comptable ou son équivalent.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1

SCO23124 Fiscalité des particuliers (3 cr.)

Trimestre 2

SCO23224 Fiscalité des sociétés et sujets spéciaux (3 cr.) (SCO23124)

Trimestre 3

ADM25014 Droit des affaires (3 cr.)

Trimestre 4

SCO33310 Planifications fiscales et réorganisations corporatives (3 cr.) (SCO23224)

Dernière approbation : 9 avril 2010 par lettre du doyen des études de premier cycle.

ADM25014

Droit des affaires

Objectif : Comprendre les principales notions juridiques applicables aux affaires et comprendre les implications légales des activités dans ce domaine.

Contenu : Sources du droit. Organisation des tribunaux. Personnes physiques et morales. Biens et droit de propriété. Obligations et principaux contrats qui affectent le domaine des affaires. Contrats individuel et collectif de travail. Responsabilité légale. Organisation juridique des entreprises à propriété individuelle, société (code civil), coopérative et société par actions (compagnie). Financement des entreprises, garanties de paiement et insolvabilité.

SCO23124

Fiscalité des particuliers

Objectif : Maîtriser les principaux éléments de calcul du revenu net fiscal, du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par les particuliers tant au niveau fédéral qu'au niveau québécois.

Contenu : Assujettissement, revenu de charge et emploi, autres sources de revenus et autres déductions, gain en capital, revenu d'entreprise, amortissement fiscal, revenu de bien, régimes de revenu différé, calcul du revenu net et du revenu imposable, report de pertes, calcul de l'impôt sur le revenu à payer par les particuliers.

SCO23224

Fiscalité des sociétés et sujets spéciaux

Objectif : Maîtriser les principaux éléments de calcul du revenu net fiscal, du revenu imposable et de l'impôt sur le revenu à payer par les sociétés par actions tant au niveau fédéral qu'au niveau québécois et études de certains sujets spéciaux.

Contenu : Étude de certains sujets spéciaux tels que l'administration fiscale, l'impôt au décès, fiducie, sociétés de personne, l'imposition des non-résidents, gains en capital, les règles d'attribution, la société et les actionnaires, ainsi que les taxes à la consommation.

SCO33310

Planifications fiscales et réorganisations corporatives

Objectif : Acquérir la maîtrise des règles fiscales relatives aux réorganisations de sociétés dans une perspective de planification fiscale entre les particuliers et les sociétés.

Contenu : Capital versé, transferts entre parties liées, roulements de biens en faveur d'une société, remaniement du capital-action d'une société, échange d'actions et biens convertibles en actions, évaluation d'une entreprise et convention d'actionnaires, transfert d'entreprises familiales et gel successoral, fusion, liquidation, vente ou achat d'actifs ou d'actions, actionnaire dirigeant et planification familiale.